|  |
| --- |
| Convention de coopération rÉgionale (CCR) entre la France/la Nouvelle-CalÉdonie et le VanuatuProgramme 2016 |

 **** 

# - Appel À projets -

* **Date de lancement : lundi 29 février 2016**
* **Date de clôture : reportée au vendredi 8 avril 2016**

## Objectifs

La Convention de Coopération entre la France/la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu a pour objectif de **renforcer les liens unissant la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu** du fait de l’histoire, de la géographie et de la culture.

Dans ce cadre, des projets permettant d’**approfondir leurs relations de coopération** dans des domaines d’intérêt réciproque peuvent être financés.

***Récurrences****: Pour les projets présentant une ou plusieurs récurrences d’une année à l’autre, cette éventualité doit être signalée dans le dossier. Il en sera tenu compte sans que cela suffise toutefois à justifier l’attribution automatique de contributions successives. Les projets ayant déjà bénéficié de la Convention de Coopération Régionale doivent être complétés par un compte rendu technique et financier de l’exercice précédent.*

## Conditions d’éligibilité

* **Domaines d’action :** pour 2016, parmi les domaines d’action seront retenus pour l’attribution de subventions par ordre décroissant de priorité :
	+ l’éducation, la francophonie, la formation et l’insertion professionnelle des jeunes ;
	+ le développement économique durable, et les secteurs productifs ;
	+ le développement des capacités et le genre ;
	+ la santé ;
* **Bénéficiaires :** les bénéficiaires peuvent être

- les départements et services du gouvernement ;

- les provinces ;

- les établissements publics ;

- les ONG et groupements associatifs.

## Démarches à entreprendre - contacts

Pour tout renseignement, pour vous procurer les fiches projet ainsi que pour soumettre votre dossier, veuillez contacter :

* **Au Vanuatu :**

**Service de coopération et d’action culturelle (SCAC),**

Ambassade de France au Vanuatu.

Mme Sonia COUPRIE / Mme Violette PERRONNET

Tél : (+678) 28 700/28 725

sonia.couprie@diplomatie.gouv.fr

violette.perronnet@diplomatie.gouv.fr

BP 88, Port-Vila

**Unité de coordination des aides et de la négociation (ACNU),**

Bureau du Premier Ministre.

M. Victor RORY

Tél : (+678) 22 413/779 5696

vrory@vanuatu.gov.vu

BP 9024, Port-Vila

*Les fiches projets peuvent directement être téléchargées sur le site internet de l’Ambassade de France* [*www.ambafrance-vu.org*](http://www.ambafrance-vu.org)*.*

* **En Nouvelle-Calédonie :**

**Service de coopération régionale et des relations extérieures (SCRRE),**

Gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

Mme Marie-Paule CARUSO

Tél : (+687) 25 00.41./ 77 91 48

marie-paule.caruso@gouv.nc

BP M2, 8 route des artifices, 98849 Nouméa Cedex.

*Les fiches projets peuvent directement être téléchargées sur le site internet du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie* [*www.gouv.nc*](http://www.gouv.nc)*, rubrique « Relations Extérieures »*

*ou sur le site internet du Service de la Coopération Régionale et des Relations Extérieures :* [*https://cooperation-regionale.gouv.nc/*](https://cooperation-regionale.gouv.nc/) *rubrique appel d’offres)*

**Les fiches projets dûment remplies, ainsi que leurs annexes, doivent être renvoyées à l’un de ces 3 destinataires sous format électronique (word, pdf ou excel)**

**au plus tard le Jeudi 31 mars 2016 délai de rigueur.**